



LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1542  
SÉANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024

**Approbation des comptes 2021 de la Fondation de la Ville de Genève  
pour le logement social (FVGLS) (PR-1542)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 14 avril 1984;

vu l'article 7 des statuts de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social du 1<sup>er</sup> novembre 2019 (PA 552.01);

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 65 oui contre 6 non et 1 abstention

*Article unique.* – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel d'activité 2021, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 2021, l'annexe aux comptes 2021 et le rapport de l'organe de contrôle du 21 mars 2022 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

---

Certifié conforme :

La Secrétaire:

  
Yasmine Menétrey

La Présidente:

  
Livia Zbinden